JURISGUIDE | GUIDE POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS EN SCIENCES JURIDIQUES

COMMENT DIFFUSER SON TRAVAIL DE RECHERCHE ?

Description de la méthodologie de diffusion des travaux de recherche, des portails dédiés à la publication, des guides et formations disponibles.

PLAN DE L'ARTICLE

1. Aller dans les congrès, colloques et journées thématiques
2. Publier
 - 2.1.Démarche
 - 2.2.Portails
 - 2.3.Guides et ressources en ligne
3. La thèse
4. Formations

1. Aller dans les congrès, colloques et journées thématiques

Un bon moyen de diffuser son travail de recherche est de fréquenter les congrès, colloques ou journées thématiques, ceci pour plusieurs raisons :

- Faire une présentation orale ou affichée de son travail dans une journée thématique ou un séminaire de l'Ecole doctorale permet d'avoir un premier "jugement" extérieur sur la qualité de son travail.
- Une présentation dans un congrès permet d'avoir un retour plus "officiel", d'une part parce que son acceptation est, dans la plupart des cas, soumise à une sélection par le comité d'organisation du congrès, et d'autre part parce qu'elle permet de laisser une trace de votre travail (de prendre date) grâce à la publication des actes du congrès (proceedings) dans un fascicule spécialement conçu à cet effet, dans un périodique.
- Dans tous les cas, fréquenter les congrès, colloques et journées thématiques permet de se faire "connaître" par une grande partie des personnes de sa discipline et d'avoir un regard critique extérieur le plus souvent très constructif sur son travail, critiques qui permettent de réajuster ensuite sa réflexion.

La fiche documentaire **Jurisguide** présentant **univ-droit.fr, le Portail universitaire du droit** a pour objectif de réunir, de manière exhaustive, les informations concernant la *formation* et la *recherche* en droit en France. Rubrique sur l'actualité scientifique du droit (colloques, journées d'étude, conférences et cycles, séminaires).

2. Publier

2.1 Démarche

Publier c'est avant tout valoriser son travail de recherche et prendre date, ce qui permet d'obtenir une reconnaissance de ce travail. De plus, le moyen d'évaluation de tout travail de recherche, que ce soit d'un point de vue personnel ou pour un laboratoire, passe par l'examen du nombre et de la qualité (parfois) des publications (d'où le célèbre "publish or perish"). L'incide h permet de rendre compte de l'impact des publications d'un chercheur.

Première chose à faire avant de publier : choisir le périodique où envoyer son article. En général, on publie dans les périodiques que l'on consulte lorsque l'on fait sa bibliographie. Il est pertinent de prendre en compte le facteur d'impact qui donne la possibilité d'évaluer la visibilité d'une revue scientifique.

Une fois le périodique choisi, il faut se procurer les instructions aux auteurs, qui donnent toutes les informations pratiques pour rédiger son article (taille maximale de l'article, format des références bibliographiques...)

Rédiger un article passe nécessairement par la rédaction de références bibliographiques sans erreurs, au format du périodique.

Pour vous aider dans cette étape, il est conseillé de consulter la Fiche pédagogique Jurisguide : **Bibliographie : citer une référence juridique.**

Voici quelques liens utiles :

https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/rediger-et-publier-un-article-scientifique/

https://www.scribbr.fr/article-scientifique/publication-article-scientifique/

https://www.science-ouverte.cnrs.fr/service/publier-en-acces-ouvert/

https://sciencespo.libguides.com/publications/publier-un-article

https://bib.umontreal.ca/gerer-diffuser/communication-savante/publier-article-scientifique

2.2 Portails

- Il est possible de déposer tout ou partie de ses travaux dans des **"Archives ouvertes".** Ces archives sont des lieux de dépôt de travaux universitaires : il faut donc remplir certaines conditions d'études pour pouvoir y proposer des documents. En Droit, on peut par exemple utiliser **HAL** proposé par le **CCSD** (Centre pour la Communication Scientifique Directe, du CNRS).

- A la demande des utilisateurs, le CCSD a travaillé en 2017 à la simplification du dépôt du texte intégral mais propose aussi d'autres évolutions telles que l' affichage de la littérature citée dans les documents et la mise en place d'un triple store pour le web sémantique. Cf **présentation** des évolutions de HAL organisée par le CCSD. Tout document déposé dans ces archives se doit de respecter les règles universitaires, est soumis à la validation par un modérateur. Il sera consultable par tous mais ne pourra être réutilisé à des fins commerciales sans l'accord de l'auteur. Tout dépôt est définitif, aucun retrait ne peut être effectué après la mise en ligne de l'article. Les fichiers textes au format pdf ou les fichiers images composant le dépôt sont maintenant envoyés au **CINES** dans un contexte d'archivage à long terme. Cela permet de faire connaître ses travaux à un plus grand nombre de spécialistes.

- L'archive du site HAL liste des portails institutionnels et universitaires qui donnent accès à des documents en texte intégral et des résumés tel que le portail de l'archive ouverte de l'Université Paris 1 qui compte 89 081 références bibliographiques dont 16298 en **Droit** (21/07/2026).

- Vous pouvez consulter la fiche documentaire **Jurisguide** consacrée à la présentation de **HAL**.

- Il est également pertinent de découvrir les fiches pédagogiques **Jurisguide : Science ouverte et Droit** ou **ORCID, IdHAL, Univ-droit... : tour d'horizon des identifiants du chercheur.**

- Il s'agit d'un portail international gérant des identifiants chercheurs (lien vers **ORCID**). Le **2 ème plan National pour la Science Ouverte** (2021-2024) conseille "l'adoption de l'identifiant ORCID par les chercheurs, afin de consolider leur identité numérique et la visibilité de leurs travaux". L'interconnexion est possible entre les 2 comptes HAL et ORCID. On note l'adhésion de 52 établissements français d'enseignement supérieur et de recherche au Consortium **ORCID France** lancé en octobre 2019. **ORCID l'identifiant chercheur pour une science ouverte**. Cf article de **JurIST** (Carnet de la Bibliothèque Cujas à destination des chercheurs en sciences juridiques) : Pourquoi les chercheurs en droit devraient se doter d'un identifiant ORCID paru le 14/10/2021.

2.3 Guides et ressources en ligne

Voici une sélection non exhaustive de guides et conseils :

- Sensibiliser les doctorantes et les doctorants à la science ouverte et leur fournir des conseils et des outils pour la mettre en pratique tout au long de leur démarche de recherche : tels sont les objectifs du **Passeport pour la science ouverte**.(version 2024)

Ce guide, édité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a été réalisé par le Comité pour la science ouverte et l'Université de Lille. Transverse aux différentes disciplines, il est disponible en français et en anglais, en version numérique et en version imprimée (40 pages). La partie 2 est dédiée à la diffusion de sa recherche.

- Guide du CoSo : **"Former à la science ouverte tout au long de la thèse"** Etape 5 : Diffuser ses publications et les données de sa recherche en accès ouvert (2021).

- Guide du CoSo : **Partager les données liées aux publications scientifiques- Guide pour les chercheurs** (2025)

- **Charte du doctorat au Collège doctoral - Université de Strasbourg**

- **Diffuser sa thèse ou son mémoire**

- **Publication et diffusion des résultats de recherche**

3. La thèse

- L'**ABES** (Agence Bibliographique pour l'Enseignement Supérieur) propose **un guide du doctorant** pour tout savoir sur la façon de signaler, déposer, conserver et valoriser sa thèse de doctorat. Elle vient de mettre à jour un **portail** rassemblant des informations utiles au doctorant (Contexte réglementaire et institutionnel ; Boîte à outils ; Vos questions les plus fréquentes ; profil doctorant ; profil docteur).

- **TEF**, modèle de données pour les thèses. Les données produites via les applications STEP et STAR sont conformes à la recommandation AFNOR TEF – Thèses Électroniques Françaises– qui a pour objet de faciliter les échanges de données et leur diffusion au niveau national et international.

- **STAR** – Signalement des Thèses Archivage. Le signalement et l'archivage des thèses de doctorat sous forme électronique soutenues en France est assuré via l'application professionnelle nationale STAR à la disposition des établissements habilités à délivrer le diplôme de doctorat.

- **STEP** pour les doctorants

STEP est une application gérée par l'ABES à la disposition des établissements habilités à délivrer des thèses de doctorat (ComUE, Universités, Grandes Ecoles), toutes disciplines universitaires confondues. STEP a pour fonction d'assurer le

Signalement des Thèses En Préparation, ce qui permet leur référencement et leur indexation via le moteur de recherche theses.fr.

- **Thèses.fr** est moteur de recherche des thèses françaises. Dans la même perspective de valorisation des travaux des doctorants et des docteurs, **theses.fr** vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs. On trouve ainsi les thèses soutenues, depuis 1985, intégralement après accord par le docteur et/ou les ayant-droits de la thèse. **Présentation du projet theses.fr**.

- Il est possible de consulter la Fiche pédagogique Jurisguide : **Thèses et travaux universitaires : panorama**

4. Formations

- Sur le site de l'**URFIST Paris**, vous trouverez des formations telles que par exemple :

Gérer et diffuser ses données de recherche : introduction aux enjeux, méthodes et pratiques

Panorama des modèles de publication scientifique en accès ouvert

Sur le site de l'**URFIST Bordeaux**, vous trouverez également la formation suivante :

Rédiger un plan de gestion des données : décrire, stocker, conserver, partager (Limoges)

[Cycle Désinformation] Panorama des processus de rétractations d'articles

Introduction aux entrepôts de données de la recherche : de la recherche de données au dépôt de ses données de recherche

- Sur le site de HAL (Archives-ouvertes) sont proposées des sessions d'une heure en ligne pour se familiariser avec le dépôt dans HAL, créer son idHAL et son CV dans HAL. **Formations dans HAL**.

- Tutoriels sur **Orcid**

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.